Conditions:—L'ABRILLE parait tous les fours. Le prix de l'abonnement estd'une Plastar par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, ainé, savois : à raison de 810, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la à la sin du mois et ceux de la campagne saise; ensemble les édifices en briques y cons dix jours d'avance. On continuera à envover's enille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent six escalins pour la première fois, et trois escalins pour chaque insertion subséquente, pour chaque langue, payable d'avance, ou bien une pias. ere par cairé, pour la premiere insertion. et quatre escalins pour chaque insertion subsequente, lorsqu'on ne voudra paver qu'après la dernière publication.

AVON-100 caisses Savon No. 1 de Qualité superieure, de la fabrique de Thomas Hyde et Co. en débarquement du brick América, venant de Boston, et à ven-

\*\*BTETSON & AVERY. Rue Rayalc, No. 67. 12 lév.

PERSION BOURGEOISE. au coin des rues Poydras et Tchoupitou-

modérés.

ROUM AGE offre à vendre les arti du llavre.

27 mars Im.

3 balles Toile écrue pour pantalon." dito Contil do, pour pantalon. D'importutions antérieures.

300 baues. Vin rouge de toutes qualités 1500 causses duto et planc dite. 500 dito Punes.

Haite d'olive, fil de Rennes, fil à voile gasins. et a laine, Champagne mousseux, bonchons, eau de Cologne, &c. &c. 27. fev.

## LOTERIE

DE L'EGLIST CATHÔLIQUE

Des Natchitoches, le. classe la ligne qui separe ce terrain du terrain No. 2.

6. Un Lot de Terre situé au faille dur l'Annount se tirer positivement à le Bounds ponciation ou de Lacquese, entre les rues des l'a le Sumede 6 Juin.

	y ••••. . •••.			
. 1	lot	de de	rospectus : <b>210,000</b>	- & 10,00c
1	"	44	4,000	44 4,000
31	64	ુ ધ્ધ	,500	2.500
3 . <b>1</b>	°66	46	3,800	1,800
71	"	44	1.600	1,600
1	44.	44	3 3 3 2	1,359
- 6	"	44	750	. ** 4.500
·~~16	• •	€, €	550	• 3,30
் 6	46	4	** *550	2.100
156	64	44	60	9,360
7,3	"	44	- ₹ 8	6.24
73.7	**		4	31.200
8.760	L	o t a		<b>8</b> 77,952

15,600 Billets blancs.

par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec pieds de large, à deux étages : le bas servant trois des numéros tires sur les 30; 936 avec deux pour remiser les charrettes, matériaux pour le et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au pombre de 15,600, n'auront aucun des fer qui sont dessous, trois fournaux montes avec numéros tirés, et seront par consequent des bil | chacun teur chaudière, pouvant finir à la fois ap lets blancs.

puis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés et à la coupe du savon, près de cet établissement dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera et pour son usage particulier est installée une 4 d'entre eux : et le billet qui aura les 1er., Le. et de numeros tirés dans l'ordre dans lequel ils état. auront été tirés, aura droit des gons de \$10,000

Et los cinq autres billets qui auront les memes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient

respectivement, comme suit : No. 1, 3 et 2 ..... 2. 1 et S ..... 2, 3 et 1 ..... 3, 1 et 2 .... 3. 2 et 1 .....

Les o autres biliets qui auront trois des numéros sortis, savoir : les ler. Be. et 4c., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à Les o autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 1er. 3e. et 4e., dans quelque ordre se soit,

auront droit a ....... Les 6 autres villets quauront trois des numéros sortis, savoir, les 2e., Be. et te. dans quelqu'ordre que ce soit, surout droit à ..... Les 156 billets qui aprout deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, aukontchacun droit à ..... Tous les autres billets, au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à ....

Les 7800 hillets, ayant un des nuneros sortis, auront droit chacun à ... Tout billet qui aura gagnéun prix ne pourra svoir droit à un prix mondre que celui qu'si au-

Les prix serout payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinai-

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés Asveopromptitude, en s'adressant à J. B. FA. GET, rue de Chartres, Nº 18.

Prix des Billets. Entiers \$ 4, demis 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16; demi et quart en proportion.

Jain

J. B. FAGET .- Directeur. rue de Chartres, No. 118, entrel es rues Conti et St.-Louis.

COUR DES PREUVES.—Vente par le Regis-ter des Testamens.—Mardi 23 Juin 1829, à midi précis, j'exposerai en vente à la bourse, les esclaves et les propriétés foncières dépendant de la succession de feu Jran Aine Augusts Banon

Propriétés foncières.

1. Un Lot de Terre situé en cette ville, rue Coux qui désireront cesser de recevoir la Jefferson, grant 30 pieds de face plus ou moins, seuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou sur une protondeur de 55 pieds 6 pouces d'un ses correspondants : les abonnés de la ville côté et 53 pieds de l'autre, le tout mesum frantruits, consistant en une Maison à étage, une com et les dépendances, borné d'un côté par le lot suivant, et de l'autre par Mr. Oger. Ce lot est sujet a une rente foncière envers l'Etat de \$140 par an, payable par trimesire.

2. Un Lot de Terre attemant au précédent, ayant 26 pieds plus ou moins de face sur me proondeur de 54 pieds 6 pouces d'un côté et 55 sieda de l'autre, le tout mesure française, ensemble les édifices en briques y construits, cousis tant en un magasin à étage de toute, la profonleur, borné d'un côté par le lot précédent, et de l'autre par le Sr. Seignouret. Ce lot est sujet à une rente funcière envers l'Etat de \$165 par an. payable par trimestre. Le magasin est mué je palau ler. Octobre prochain, a Mr. Layton, à aison de \$500 par an, dont l'acquér ur jouira du jour de la vente. Le plande ces deux propriétés se trouve annexé à un autre en l'Etnile de Mr. W. Y. Lewis, notaire, en date du 28 Novembre 1826.

3. Un Lot de Terre situé au fauboung Befor, ilans l'ilet borné par les rues de la Nouvelle-Le ver, Suzette, Tchoupitonlas et Guiennie, to 14 pieds 5 ponces 4 fignes de face à la rue de la Nouvelle-Levee, dont 33 pieds 4 pauges ont 180 ME BLOIS prendra en pension des la lignes restants, ont une profondeur de 360 personnes décentes, dans la maison pieds, s'étendrat jusqu'a la rue des Tohapitoulas, pieds de profondeur et dont les 11 pieds 1 pouce le tout mesure française; ledit lot borne sur la las, faubourg Ste. Marie, au prix tes plus frue de la Neuvelle-Levée, d'un côté par Mr. Wethem et de l'autre côté par Mr. Henderson, et sur la rue des Tchoupitonias, d'un côté par ledst Sr. Withers et de l'autre par Mr. Gaiennié. Le o cles suivans reçus par le Philetus plan de cette propriété se trouve annexé à un sete de vente en l'étude de Mr. Th. Seguers, not

> 4. Un Lot de Terre situé au faubourg de l'An nonciation, désigné par le No. 14, sur un plan annexé à un acte en l'étude de J. N. Duncan, no taire, sons la date du 4 Janvier 1823 et avant 53 pieds de face à la rue de Lacourse, sur 160 de

5. Un Lot de Terre situé an fauhourg de l'Annonciation, dans l'îlet "o. 60, désigné par le No. 1, True à l'encoignure des rues des Macasins et Richard, ayant 60 pieds sur la première, 103 pieds sur la dernière, 19 pieds sur une autre ligne face au chemin de la Félicité, 49 pieds 11 ponces de profondeur d'un côté et 120 pieds de l'autre sur

carilers et de l'Annonciation ayant 240 pieds de face à la place de l'Annonciation, 195 pieds sur la rue des Pacaniers et 120 pieds sur la rue de l'Annonciation, le tout moure française; ensem ole les édifices y construits, savoir : une muison a étage avec galerie sur trois côtés, dont le rez de chaussée est est briques et l'étage briquesse chtre poteaux, cuisine sous to maison et divers magasins d'entrepot, avec deux très-grand s ci ternés en bois. Vis-à-vis la maison de maître est ine maison en briques, couverte en terrasse, la ulite maison contenant chambres pour nègres cuisine et four. A la suite vient un grand bât ment à deux étages, bati en briques, où sont le écuries, remises, &c. Cette maison et les établiss

semens qui sont désignés ci-dessus, peuvent parun mur ou une palissade étre séparés du peste de établissemens où sont les fabriques, qui font également partie de co bème. lot et dont le détail Une l'abrique à Savon, bâtie en briques ayant Dans cette Loterie composée de 30 numéros 89 et quelques pieds de long sur 40 et quelques savonnerie, enves à lessive avec les récipiens en

moins 15,000 liv. de savon, le haut contenant les Pour déterminer les prix, les 30 numéros de-mises et tous les ustensiles servant à la fabrique ompe en cuivre, le tout neuf et dans le meilleur

> Une Fabrique à Chandelles, aussi batie en briques, ayant 50 pieds de long sur 25 de lar e contenant ses tables et moules en étain, en gaun tité suffisante pour fabriquer en tout tems de 5 600 livres par jour, et en hiver le double. A cet établissement est adossé un grand hangard avec deux chaudières pour la fonte du suif en ramas. Ces deux établ seemens ont les ustensiles néces saires pour la fabrique auxquels ils sont destinés Un hangard de 120 pieds de long bati en bri

lues, pour la fabrique des caisses, charronnerie et forge, servant aussi d'entrepat pour les maté ciaux; le tout est-neuf et dans le meilleur état. lu centre de ce hangard est une grande perte donnant issue pour les charrettes dans la rue de 'Annonciation.

Des chassis de portes et renétres nour une ba tisse à doux étages couverte en ardoises, dont l'intérieur n'est pas schevé ; ainsique briques et ns de charpente. Cette dernière batisse est lossée au bout à l'esavonnerie et fait face à la

Il y a un beau puits au centre de la cour avec une pompe neuve en cuivre. ESCLAVES.

1 Joe, negre agé de 28 ans, charretier, fuiseur de caisses et hon savonnier; 2 Jessé, nègre agé de 28 ans, charron, forgeron

et charpentier; 3 Peter, nègre agé de 28 ans, bon nuvrier de avonnerie, charretier et bon kendem ; 4 Edimbourg dit Bara, age de 36 ans, savonnier, fondeur poute les moules de chandellerie,

charpentier et charretier ; 5 Ned, de 40 ans, ouvrier employé à la savonnerie, bon vendeur ; 6 Aaron, de 25 aus, do. do. un peu cordonnier: 7 Andrew, griffe de 24 ans, do un pen char-

8 Paris, nègre de 55 ans, bon nègre et intelligent pour la fonte des suifs ; 9 Dennis, de 22 ans, ouvrier employe aux

10 Robin, de 30 ans, bien disposé au travail un eu malade i 11 Frank, de 25 ans, pallefrenier, charretier ; de ce jours 12 Richard, de 40 ans, un peu jardinier

Tous deux depuis 13 Tom, de 11 ans: long-tems employes 14 Sam, de 14 ans; 15 Elie alias Cyrus, de 15 ans, employ Fa Chandellerie :

16 Charles, de 15 ans, bon domestiques cother et vendeur:

17 Davis, de 28 ans, employé à la savonnerie : 18 Johnson, de 28 ans, malade, des suites d'un F. Knoblock et Jean Louis Labadie coup de pied de cheval à la tête, se difint char- Co. comme cautions ; la seconde, le 18

19 Hector, de 22 ans, employé à la savonneries 20 James, de 40 ans, charratier, charpenties ayant une hernie, il a sa femme appelde Dysey ; 23 Dysey, négresse de 21 ans, un peu boulan- comme cautions. géré, blanchisseuse et bonne négresse, femme Avis est par le

22 Mig I leine, de 50 ans, negresse de confiance, ay ant mal a la jembe ;

23 Empisionine, ariffonne, de 21 atm. avec son file Charles de 5 aus, bonne domestique ; 24 Titine de 25 aus, avec sa fille de 7 mois, bonne domestique, un peu chisiniere, mais bonne blanchisseuse et plisseuse.

CONDITIONS : Les esclaves payables en Mars 1830 et 1831. es doux proprietés de la rue defferson : l'achecar se mettra au ficu et place des vendeurs, pour vingt-neuf, et la cinquante troisieme anle tems que le bail à cens a encore à courir, c'est née de l'indépendance des Etats-Unis A dir , bisqu'aŭ 20 Mai 1841, époque à inquelle d'Amérique. les terrains et batisses devront être romis à l'Etat; l'acheteur se mettra de même au lieu et place G. A. WAGOAMAN les vendeurs pour le payement de la regte due à l'Etat et des taxes, à dater du jour de la vente, et en outre le prix de l'adjudication sera payé comme suit . \$1500 le for. Novembre prochain et le reste en fout Mars 1850 et 1831, les billets de chaque terme en deux conpons.

Le lot de terre situé au faubourg Delor, sera -3 le 25 Mars 1831 et \$666 2-3 le 25 Wars 1832. et la balance à un an de crédit du jour de la vente. Les deux lots du faubourg gle l'Amsonciation. p vables à un et donz anade crédit, aussi du mi de la vente. Les manufactures de savon et classidelles, la maison et tous les autres batimens, étaques matériaux nécessaires à ces fabriques, qui pas levées et éteintes. Out **atten**dus du déhors

Et le Jundi, 25 du même mais: d'exposersi en ente à 11 heures précises du matin, au dernier domicile du défiuit, au faubourg Lacourse, dans e local de la Fabrique, une guantité de Sa on, diandelles en caisses; une quantité de Matériaux pour les deux fabriques, Charrettes, Ca rone is, Waggons, Cheveaux et Vaches; avant nlusieurs Chandières neuves et d'autres qui ont ne, Linge de table et de service, Payeuce, Ponte

laine, Verreries, &c. &c. Conditions :- Au-dessous de \$100, comptant u-dessus de \$100 jusqu'à 40%, à 4 muis, et anlessus de \$400, à 6 et 8 mais de crédit, en billets ndossés à la satisfaction des exécuteurs testa

> Par ordre de la Cour. MARTIN BLACHE, Pogister.

Le plan de la propriété connue sons le nom de abrique ou Manufacture de Savon et Chandel s, avec tous les établissemens et dépendances era déposé et affiché à la Bourse.

Les actes de vente des eschaves et des propriées funcières seront passés per devant Mr. Th ghers, not. pur , aux frais des acquéreurs. L'entrégades établissemens ci-dessus désignés era accordée à tous visiteurs quinze jours avant [ **'Epoq**ue de la vent**e**.

P. P. DUBOURG, Executeurs Testa-A. ABAT, \* mentaires. BARON Jr.

AVIN aux Caboteurs, Pacotilleurs et Colporteurs trussquant dans l'étendue lité supérieure. de cet Etut.

E soussigné, adjudicataire de la fer-Inie des licences à accorder aux caboteurs, pacotilleurs et autres personnes trafiguant, vendant ou échangeant des proluits ou marchandises sur les grandes routes et les cours d'eau de cet Etat, prévient ceux que cela peut concerner, que sonbureau est ouvert tous les jours au Bure du Trésorier de la Ville, depuis 9 heures Terre aux Bœufs, il sera vendu par le juge endu matin jusqu'à 2 heures, où l'on délivre- canteur soussigné, les Eschives suivans, dépenra les diverses licences pour douze mois, dans de la succession de feu Mr. Prancois Garic, au taux qui est fixé par l'acte de la Légis. et de la communauté qui a existé entre lui et lature approuvé le 18 Fevrier 1825, et on épouse, dame Eugénie Laurince, mavoir : conformément à l'acte intitulé: "Acte nègre créole de 35; Volidore, dorde 18; Norrelatif aux revenues de l'Etat et au paie- bert, do de 17 ; Isidore, do de 1 Valère, do. ment des dépenses casuelles de l'année de 15; Jim, nègre americain de 45; Hector, do. 1826, et pour d'autres abjets," approuvé de 50; Fillette, mulatresse créole, agée de 16 e 25 Avril 1326.

Le Permier vient de prendre des airannoncer tous les caboteurs, pacotilleurs et gustin, de 7 : Gustave, de 5 et f.olotte de 2. nolporteurs qui seraiont trouvés à trafiquer sans licence, et de les poursuivre selon toute la rigueur des los. MM. les. juges de paroisse et autres magistrats, voudront ben faire tous feurs efforts pour obtenir l'execution de la loi passée à cet quittance et main-levée, à la charge des acque effet : il y va de leur intérête puisque l'a- reurs. Le mobilier au comptant, mende payee par les délinquants est toute entière au profit de la paroisse dans laquel.

le ils sont condamnés. Le Fermier prévient également me A. Galvez, est son agent général, et qu'al est autorise à délivrer et faire délivéer des licences pour san compte, comme aussi à nancevoir tontes les sommes qui peuvent tui être dues pour cet abjet. 14 mai, J. J. RICHARD.

A societé qui a existée entre moi et AA. Fonvengne, est dissoute à dater 22 avril-06 " B ESCOFFIE.

TTENDU que Samuel S. Wheeler s'est adresse à moi, demandant la concellation de deux obligations souscrites par hii, la première, le 16 Avril 1828, conune Sherif de la paroisse de la Fourche Interieure, conjointement avec Henry

Avril 1828, comme Collecteur des taxes h ta dite paroisse, conjuintames avec John Maranget et Aubin B. Thibodeaux.

Avis est par le prégent donné à toutes personnes intéressées d'avoir à fournir, par écrit; au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les 90 jours qui suivront la publica tion de cet avertissement, les raisons pour lesquelles les dite obligations ne seraient pus levées et annullées.

Donné sous ma main et le sceau de l'E fat, dans la ville de la Nelle Orleans, le trentième jour de Mars, mil-huit cent-P. DERBIGAY. "Gouverneur de la Louisiane.

Secrétaire d' Etat.

31 mars

AVIS.

TTENDU que William C. Randall s'est adressé à moi, demandant que l'obligation qu'il a souscrite le vingtieme vendu payable \$666 2-3 le 25 Mars 1830, \$666 jour de Mars mil-hait-cent-vingt sept, comine annotateur des hypothèques de la paraisse de l'Ascension, confointement David A. Randall, comme caution, Buil bied et annulee ;

Avis est donne à toutes les personnes blissemens et dépendances, seront payables a que cela peut interesse, d'avoir à présenun, deux et trois ans de crédit, egalement du ter, dans quatre viegt dix jours à compter four de la vente. Tous les payemens se ferent de la date de la dernière publication des en billets endossés à la satisfiction des exécuteurs presentes, au bureau du Secrétaire d'Etat, sur les objets vendus. L'acquercur des établis- les raisons pour lesquelles lesdits engage somens de savon et chandelles se mettra au lieu mens ne seraient pas annullés et les hypoprofondeur, entre les rues du Camp et des Ma- et place de la succession, relativement à quel thèques légales qui en resultent ne seraient

Donne a la Nouvelle Drieans, sous ma signature et mon sceap, ceggeuxième jour d'Avril mil huit cent vingt neuf d'Amerique.

P D REIGHY. GEORGE A.WAOGAMAN

Becrétaire d'Etat CHAPEAUX de Castor supé

rieurs à tout ceux arrives precé demment a vendre en gros et en détail par le soussigné. E. DEBERGUE.

VIS .- Le soussigne, avocat, a trans Dorté son bureau à la rue St. Pierre, vo. 90. entre Bourbon et Royale. 28.av-il-3 Gro. A WAGGAMAN

Florences, Draps français &c. ES soussignés délarquent dans ce d moment des navires Waltham et Mil-ton de Bordeaux, et offrent à vendre Des Frorences de couleurs assorties.

Drapa français et circassiennes. 4eme. preuve Eau-de-vie Cognac, en pi pes et en barils de 18 gallons, d'une qua

Tableaux à musique. Vinaigre de vin blanc, Fruits à l'eaude-vie et un assoctiment général de vin Vinaigre blanc lère, qualité, rouge de Bordeaux, en barriques et en G. G. BORDUZAT & co. caissés. Rue Royale, No. 108.

Cour des Preuves. Paroisse St. Bernara. UNDI huit Juin 1829% à 11 heures du matin, ans, avec son enfant d'un mois : Marie, négresse créole de 42 ans; Catiche, mulatresse créole de 23 ans et son enfant nommé Irène, de 3 mois gemens avec plusieurs personnes, qui par- Marianne, négresse créole, agér de 40 aus, avec courent l'Erat, et ont l'obligation de de ses quatre enfans, savoir : Aimée, de 9 uns, Au- Fil à seine par echeveaux,

ET AUSSI, I.E MORILIER. Conditions :- Les estilave sin tiers comptant un tiers à six mois, et un tiers à douze mois, en billets endossés à la satisfaction du juge soussigné, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les frais d'acte de vente, d'hypothèque, de

Paroisse St. Bernard, le 5 Mai 1829. FAVROT-Juge.

T. BAUDUC offre a vendre à l'a • uniable 300 barils Maquereaux. 200 caisses Mores. 100 dito Harengs. Ean de Cologne. Essence de Floride. Guignelet ou Ratafia. Médecine du Dr. Leroy.

LOTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES ... Seme. Clasez.

e tipage aura positivement lieu à la Nouvel

Orléans, le Samedi 20 Juin 1829. PROSPROTUS. 1 lot de \$ 10000 **8** 10000 do 4000 🤻 🕽 de #10 2500 do do \*do 1800 do do 1800 do -do 1600 do 1600 1 do "do 1352 . 40 1352 6 lots do# 750 do 4500 6 de do 550 do 3300 ±6 do 350 do 2100 157 do do 9360 780 do • do \*do 6240 7800 do

.8700 Lots.

PRIX DES BILLETS. Billets entiers, \$4; moities, \$2; quarts, \$1. Chaque paquet entier ne pourrs gagner mais de \$16; les moitiés et quarts en proportion.

J. B. FAGET. DIRECTEUR. bur de Chartres, No. 118.

MAISON WENDRE. FTTE maison est située our le canal

Caroudelet au com de la rue Trems. Elle est batie en bois et composée de deux grandes chambres, deux cabinets et deux, galeries, l'une sur le devant et l'autre sun le derrière, sur un terrain de la Corporation, ayant 240 pieds de face sur le dit canal, et 90 à 115 pieds de profondeurs il forme un ilet et est entouré en pieux debout:- S'adresser a cette imprimerie nour les conditions. 21 Avril

COUR DE PAROISSE de la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans-23 Mai 1829 -Present Phon. James Pitot. I. W. Brett, vs. ses créanciers et les créanciers

de Md. J. Biett. UR l'enrégistrement de la pétition sup-D plementaire presentée dans cette afet dans la cinquante troisième année faire, il est ordonné que l'assemblée des de l'Indépendance des Etats Unis créanciers du petitionnaire soit sjournée jusqu'nu Jeudi 25 Juin 1829,en l'office de G. A. Stringer, potaire de la ville de la Gouverneur de l'Etat de la Louisiane. Nouvelle Orléans, à 10 heures de la Bette tion, et jusqu'à cette époque, toutes poursuites contre la personne et les propriétés du pétitionnaire sont et demeurent auspendues,

26 mai. T. S. KENNEDY-Greffich.

E soussigné offre à vendre les articles suit 75 harillets Langues de Marue, 25 do. Harenga d'Acosse, 5 barils Citrons frais, Salaisons assortics. Sardines à l'huile et au beurre,

Confitures de la Havane, Sirop de Groseille et d'Anance. Liqueurs de la Martinique et de Bordeaux, Vius de toutes espèces. Kirswamer de la Forêt Noire, &c. &c.

14 mai encoignure des rues Orfeans et Royales [] R. ROUMAGE offre à vendre les ar ticles suivants en debarquement dem navires Henry-Astor et Rozelane, de Bor

Rau-de-vie en pipes 4cme. preuve (Dupny) Vin rouge en ba riques divers crus,

Vin blanc de Graves, haut Sauterne cts haut Bereac, en tiercone, Vin blanc en caisags, haut Barsac et haut

Santerne. Do. do. tères. Graves par caisses de 242 bouteilles. Vin rouge en caisses, Chateau-Margaux,

St. Julien &c. Do. do. Gruau Larose, Leoville. Chateau Lasitte par caisses de 12 bouteilles et 241 bouteilles.

Vivres conservés, tels qua Sardines crues, au beurge et à l'huile. Eranboises, Cerises, Fraises, Abricots, Corngs &c.

Fruits à l'eau-de-vie, Saucissens de L'gon, Prunes par 10700 de caisse, Liqueurs par anisses de 12 houteilles. Fil à voite par pelettes de 10 à 20 à la liv

Fil de Rennes blanc, fin, Lignes de pêche. Serrares fines de 4, 5, 6, 7 et 8 pouces et

autres ferrements De plus, en magasin-Vin de Champagne mousseux, lère, qualité de 1825, et divers autres articles. .21 nov

Vente par le Marchal. Le Maire et les Habitans de cette ville és. M. Smith.

E N vertu d'un writ de fieri forias, à moi adressé par l'hon. Preval. juge associé, j'exposerai en vente le Mereredi le Se. jour de Juin prochain, n & heures, au Principal, divers meubles-sarnin dans l'affaire ci-dessus. L. Daunor-Marchal.

CAFE'.

CAFE DE LA HAVANE.—Un lot de 52 entes

Café vert de la Havane première qualité à dre pa ... G. BORDUSAT & CP. Rue Moyale, No. 17 1